Le souffle francophone des Territoires du Nord-Ouest

L'aquilon

Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 1325 Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9 Volume 20 numéro 15, 15 avril 2005



Batiste W. Foisy/L'Aquilon

Mardi, les élèves de l'école Allain St-Cyr se sont régalés de tire d'érable.

Commission scolaire francophone de division

L'équipe reste

Jacques Angers quittera la direction de l'école Allain St-Cyr en 2006 seulement.

Batiste W. Foisy

La commission scolaire francophone de division (CSFD) conservera exactement le même personnel l'an prochain.

Cette situation est tout à fait exceptionnelle aux TNO où chaque année un francophone sur trois choisit de quitter le territoire. Le taux de roulement de la CSFD illustre généralement assez bien ce phénomène. Ainsi, la personne qui a cumulé plus d'années d'expérience en éducation francophone aux TNO est… un élève ! Charles Baillargeon, étudiant de dixième année ayant fait tout son cursus au sein de l'école Allain St-Cyr, est le doyen incontesté de son école.

Mais le traditionnel brouhaha de septembre n'aura vraisemblablement pas lieu en 2005. C'est, en tout cas, ce qui est pressenti par le directeur général de la commission scolaire, Gérald Lavigne. « Selon la convention collective, les gens pourraient encore revenir sur leur décision. Mais, selon les indications que nous avons, l'équipe restera exactement la même à l'École Boréale et à Allain St-Cyr », annonce celui qui précise que cela vaut tant pour le personnel enseignant, que la direction et le personnel de soutien.

« C'est un plus pour les parents de savoir qu'il y aura une continuité au niveau du personnel », ajoute M. Lavigne qui estime que de savoir que la même équipe sera au rendez-vous l'an prochain insuffle « un dynamisme positif » chez les enseignants.

Le directeur de l'École Allain St-Cyr, Jacques Anger, est du même avis. « Ça ne pourra pas nous nuire et ça envoie un bon message aux parents : que nous sommes sérieux dans notre démarche, que nous voulons entreprendre des choses et que nous n'allons pas arrêter à mi-parcours», souligne le directeur.

Ce dernier s'est lui-même engagé à poursuivre sa mission pour une autre année. « J'ai signé mon contrat », dit-il. Mais 2006 sera sa dernière. « On m'a demandé de rester, alors j'y ai pensé et j'ai décidé que, tous comptes faits, oui, je vais rester une autre année, la dernière», précise le directeur en poste depuis deux ans.

C'est d'abord pour mettre en place « un secondaire qui a de l'allure » que M. Angers a décidé de prolonger son contrat. Avec l'implantation d'une classe de onzième année et l'intégration des élèves de neuvième, il estime que 2005-2006 sera une année charnière pour l'éducation secondaire en français dans la capitale ténoise et il souhaite poursuivre le travail entamé en ce sens. En outre, le directeur note qu'il y a toute une série de projets qui auront lieu l'an prochain, dont le voyage des élèves de dixième en Europe, qu'il ne voulait pas laisser en plan.

Équipe
Suite en page 2

Sommaire

www.aquilon.nt.ca



Batiste W. Foisy

Nouvelle commissaire

Le Nunavut a une nouvelle commissaire. Ann Meekitjuk Hanson est la troisième à occuper ce poste depuis la création du territoire en 1999. Celle qui représente Sa Majesté la Reine d'Angleterre dans l'Est de l'Arctique canadien est née dans l'île de Qakutut, au large de Kimmiriut. Elle a est l'auteur de Shoe Me, un ouvrage rédigé en inuktitut et en anglais.

Chanceux, chanceux

Les TNO devraient toucher du bois. Depuis le mois d'octobre neuf prix de plus de 10 000 $ ont été remportés dans le territoire. Les derniers en date sont Ray Gagnon qui a gagné 107 000 $ au Lotto 6/49 et Karen Sunderland qui a gagné 100 000 $ à l'Extra. La vague de gagnants des TNO a débuté le 13 octobre quand les numéros d'un billet de Western 649 vendu à Yellowknife ont été tirés pour une somptueuse cagnotte de un millions de dollars. À ce jour, le gagnant n'a toujours pas réclamé son prix.

Manu militari

La Gendarmerie royale du Canada a arrêté deux femmes relativement à un vol à main armé survenu en novembre dernier. Le 14 novembre le commerce Corner Store d'Inuvik avait été dévalisé à la pointe du fusil. Cécile Tachynsky et June Towle devront toutes deux faire face à des accusations de vol a main armé. Le détachement d'Inuvik remercie la communauté pour son aide dans cette affaire.

École Boréale

La Commission scolaire francophone de division invite tous les parents de Hay River à une soirée d'information sur l'éducation francophone. Le droit à l'éducation en français, les programmes offerts à l'École Boréale seront parmi les sujets abordés lors de cette rencontre bilingue. C'est un rendez-vous le jeudi 21 avril, à 19h30 à la salle communautaire de Hay River.

Habilités

La septième compétition annuelle d'habilités professionnelles des TNO aura lieu le jeudi 21 avril à l'école Sir John Franklin de Yellowknife. Cent vingt jeunes venus de partout aux TNO et au Nunavut s'affronteront dans une vingtaine de concours d'habilités professionnelles. Au menu, compétition de charpentrie, de cuisine, d'informatique et bien d'autres encore. Les gagnant représenteront les territoires à la compétition nationale qui aura lieu à Edmonton en juin. Une compétition internationale aura ensuite lieu à Helsinski, en Finlande.

Rage

Attention aux animaux qui ont de l'écume à la bouche. Un renard contaminé par le virus de la rage a été découvert à Colville Lake, le 4 avril. La rage est une maladie mortelle qui se transmet aux animaux familiers et aux humains. L'an dernier 10 cas de rage ont été rapporté chez des résidents des TNO. Aucun d'entre eux n'ai décédé.

Équipe

Suite de la page 1

Il ajoute qu'il est très satisfait du personnel de son école. « Le personnel qui est en place est extraordinaire et il semble heureux. La preuve c'est qu'ils veulent tous revenir. »

Et les élèves…

Si leurs profs seront de retour en septembre, pour une partie des élèves de la CSFD rien n'est moins sûr. Depuis janvier, la possibilité qu'une bonne partie, voire toute la classe, des élèves de huitième année de l'école Allain St-Cyr quitte l'école francophone est un sujet qui revient souvent à l'ordre du jour des réunions du Conseil scolaire.

Selon le directeur général, Gérard Lavigne, cette situation n'est pas étrangère au fait que le secondaire débute avec la neuvième année. « Il y a beaucoup d'élèves à la fin de la huitième année qui réévaluent leur situation scolaire parce qu'ils pensent à tous ces autres programmes scolaires secondaires. C'est pourquoi, après la huitième année, bon nombre, voire tous les élèves quittent l'école francophone », explique-t-il.

À un peu plus de deux mois de la fin des classes, M. Lavigne pense que le travail entrepris pour s'assurer qu'un maximum d'élèves demeurent à l'école francophone a porté fruit. « Nous avons des indications à l'effet que des élèves seront intéressés à rester, dit-il. Sur les huit, on pourrait en avoir la moitié ou peut être même un peu plus. Les indications sont bonnes, mais nous ne le saurons pas avant encore quelques semaines. »

Ceux qui resteront seront gâtés, car à compter de septembre tout le volet secondaire de l'école Allain St-Cyr se donnera sans-fil. La CSFD sera la première commission scolaire des TNO à doter chacun de ses élèves du secondaire d'un ordinateur portable qui sera un outil central dans presque toutes les matières. De la neuvième à la onzième année, les cours se donneront à l'ordinateur et les devoirs se feront en ligne. « L'école en entier sera réseautée sans-fil, annonce Jacque Angers. On se dirige vers une technologie avant-gardiste, pour Yellowknife du moins. »

C'est cool de vivre sans fumer!

Voici le plus récent groupe de jeunes des TNO qui ont décidé de relever le Défi de ne pas fumer:

Aklavik
Nerysoo, Shaylene
Smith, Shandy

Colville Lake
Kochon, Jimmy
Kochon, Joey
Kochon, Kayla
Kochon, Kyra
Kochon, Shania
Kochon, Sunita
Kochon, Tiffany
Kochon, Tracey
Kochon, Tyrall
Orlias, Brandon
Tutcho, Carla
Tutcho, Daniel
Tutcho, Kyle

Fort Good Hope
Ellton, Sonny
Gully, Rebecca
Manuel, Denny
Manuel, Lewis
Masuzumi, Danielle

Fort Smith
Adam, Cayleen
Applegarth, Stanley
Beaulieu, Peter
Beaulieu, Robin
Beaver, Jastla
Blake, Derian
Blake, Meagan
Blessé, Brayton
Bradley, Haley
Branner, Adam
Burke, Brenda Lee
Cairns, Carly
Cairns, Drake
Canadian, Kelly
Chambers, Danny
Chaplin, Ryley
Crowell, Key-Lee
Donovan, Kelsea
Felix, Lori
Gill, Kathleen
Hansen, Cassandra
Harrold, Alex
Harrold, Jessann
Hehn, Atikin
Heron, Colton
Johnson, Deanna
Labine, Nicole
Larson, Morgan
Larson, Shawney
Longpré, Dominique
Mabbitt, Trenton
McDonald, Dezmond
McDonald, Veronica
Meidl, Douglas
Meidl, Randall
Pennycook, Danielle
Pierrot, Terrence
Popoff, Andrew
Robichaud-Vogt, Alexander
Robichaud-Vogt, Andreas
Stock, Patrick
Tokunaga, Elsa
Tourangeau, Brandon
Tourangeau, Patrick
Trudeau, Angela
Villebrun, Olivia
Wiedrick, Adam
Wiedrick, Marcy

Hay River
Hill, Carter

Norman Wells
Allen, Danielle
Gray, Hunter
Gray, Madison
Kivi, Kevin
LeBlue, Brittany
McDonald, Tamara
Nyland, Jana
Perepelitza, Dallas
Perepelitza, Derek
Small, Courtney
Takazo, Charmain
Wells, Fawn
Wiley, Gwendlyn

Rae Lakes
Apples, Ts'iwa
Arrowmaker, Janelle
Arrowmaker, Jarrett
Bekale, Kelsey
Bekale, Mikey
Black, Tammy
Chocolate, Davina
Chocolate, Eleasha
Chocolate, Leah
Eyakfwo, Boris
Eyakfwo, Mikale
Eyakfwo, Reshinda
Eyakfwo, Rollden
Eyakfwo, Shelinda
Gon, Chantelle
Gon, Kathleen
Gon, Lisa
Gon, Shawn
Gon, Tammy
Lafferty-Gon, Sheldon
Mantla, Daphnea
Mantla, Hunter
Mantla, Katrina
Mantla, Sharlene
Quitte, Pamela
Rabesca, Florriann
Takazo, Tianna
Wedawin, Brenda
Wedawin, Nathan
Wedawin, Patricia
Wedawin, Tyson
Wetrade, Cheyenne
Wetrade, Dakota
Wetrade, Dominic
Wetrade, Teya
Zoe, Bradley
Zoe, Forrest
Zoe, Joslyn

Sachs Harbour
Esau, Vanessa
Gully, Dusty
Keogak, Jon Michael
Keogak, Leigha
Lucas, John Riley
Lucas, Kierstyn
Lucas, Sabrina
Wolki, Kyle

Yellowknife
Bird, Mackenzie
Bridges, Tia
Cimon, Kristofer
Harris, Christa
Heine, Katie
Hurst, Denzie
Ilgok, John Paul
John, James
Kennedy, Bridie
Lafrenière, Robert
McLeod, Brandon
Schiller, Jacob
Shoblak, Farah
Theriault, Denis

Vous avez quelque chose a dire sur le tabagisme?

Dites-le dans la Tribune libre de Butthead!

- Visitez notre site Web www.dontbeabutthead.ca et dites ce que vous pensez! Chaque semaine, nous afficherons de nouveaux commentaires.
- Pour plus d'information sur la façon dont vous pouvez relever le Défi, composez notre numéro sans frais 1 866 353-0338.

Et souvenez-vous : du simple fait de relever le Défi, vous recevrez un **t-shirt GRATUIT** et on vous inscrira au concours où vous pourriez gagner une trousse sportive ou une trousse électronique, le 31 mai 2005.

Fais pas ton Butthead! – Vis sans fumer!



La publication de cette annonce a été rendue possible en partie grâce à l'aide financière versée dans le cadre de l'Accord de coopération Canada-T. N.-O. relatif au français et aux langues autochtones dans les Territoires du Nord-Ouest.

Canada

Parti libéral du Canada

Chute libre

(APF) - Les récentes révélations faites devant la commission Gomery font mal au Parti libéral du Canada.

Selon un sondage mené auprès de 1125 Canadiens par la firme Ekos, entre le 7 et 9 avril dernier, si des élections devaient avoir lieu immédiatement, le Parti conservateur irait chercher 36,2 % des intentions de vote contre 25% pour le Parti libéral. À titre comparatif, le gouvernement minoritaire de Paul Martin a obtenu 36,7% des suffrages en juin 2004, contre 29,6 % pour les conservateurs.

Pour la première fois depuis fort longtemps, aucune région du pays ne donnerait la majorité de son appui aux libéraux. Même en Atlantique, le sondage donne les conservateurs en tête (43%) devant les libéraux (39%).

Le Nouveau Parti démocratique profiterait aussi de la grogne alors que le parti obtiendrait 20,5 % des appuis au Canada, contre 15,7 % en juin dernier.

Malgré tout, les Canadiens ne sont pas intéressés à un déclenchement soudain des élections. Le sondage indique que 62% des répondants veulent attendre la fin des travaux de la commission Gomery avant un renversement du gouvernement minoritaire.



Foire des bières francofunes de Fort Smith

Plaisirs maltés

Alain Bessette

La troisième édition de la Foire des bières francofunes de Fort Smith a eu lieu le 9 mars dernier au bar J.J.'s Lounge. Plus d'une cinquantaine de personnes ont participé à l'événement. « Ça a très bien été, a mentionné le président de l'Association des francophones de Fort Smith (AFFS), Claude Doucette. Tout se déroule comme on avait prévu. »

Claude Doucette présentait les bières vedettes

Pour cette foire de la bière, cinq bières belges (Stella Artois, Delirium Tremens, Chimay Rousse, Leffe Brune et Duvel) et trois bières québécoises (Éphémère, Blanche de Chambly et Fin du monde) étaient à l'honneur.

Sous l'agréable animation de Claude Doucette, la soirée s'est déroulée rondement sous le signe de la jovialité. Nombreux tirages, jeux et présentation des bières en vedette se sont faits tant en anglais qu'en français. La profession d'enseignant étant décidemment une vocation, Claude Doucette en a profité pour remettre aux nombreux anglophones présents un extrait du livre French for Dummies,afin qu'ils puissent suivre la soirée. « Je me sens comme si j'étais en classe », a lancé le président de l'AFFS au moment de remettre ce petit lexique. «Ben voyons donc! » semblait être la seule omission dans ce lexique selon Mike Kaiser. « Ben voyons donc!» lui a répondu Claude Doucette.

Les bières avaient chacune leur petite particularité : l'une sentait la pomme, l'autre faisait du 9% d'alcool par volume et toutes étaient très bonnes. Le léger dépôt de la Delirium Tremens s'est un peu retrouvé flottant dans certains verres, ce qui a suscité une vive curiosité. Mais comme l'atmosphère était à la rigolade, on en a fait un test de sobriété : si tu peux boire la bière sans avaler les éléments flottant en surface, c'est que tout est correct. Une autre théorie voulait que ce soit comme les vers dans les bouteilles de tequila mais personne n'a osé en faire l'expérience.

Un délicieux buffet d'huîtres et de crevettes complétait cette soirée.



George Lessard, un participant du jeu de mime.

Photos : Alain Bessette



Erratum



Une erreur s'est glissée la semaine dernière. La macotte Frédérique n'est pas l'œuvre de Georgina Skippings. Cette dernière a gagné le concours pour avoir trouvé le nom de la mascotte.

CRTC

AVIS PUBLIC DU CRTC

Canada

9. YELLOWKNIFE (T.N.-O.). La **SRC** demande l'autorisation de modifier la licence de CBU-FM Vancouver en ajoutant un émetteur FM à Yellowknife pour diffuser, à la fréquence 95,3 MHz, les émissions de CBU-FM Vancouver Radio Two afin de desservir la population de Yellowknife. EXAMEN DE LA DEMANDE : 5002, prom. Forrest, Yellowknife (T.N.-O.). Si vous voulez appuyer ou vous opposer à une demande, vous pouvez utiliser **UNE** des façons suivantes : utiliser le lien du « *Formulaire d'interventions/observations* » à la section « Instances publiques » du site web du CRTC; ou écrire au CRTC, Ottawa (Ont.), K1A 0N2; ou envoyer un fax à la Secrétaire générale (819) 994-0218. Vos observations doivent être reçues par le CRTC au plus tard le **5 mai 2005** et **DOIVENT** inclure la preuve qu'une copie a été envoyée au requérant. Toute information soumise, incluant votre adresse courriel, votre nom ainsi que tout autre renseignement personnel que vous nous aurez fourni, sera disponible sur le site Internet du CRTC. Pour plus d'informations : 1-877-249-CRTC (sans frais) ou Internet : http://www.crtc.gc.ca. Document de référence : Avis public CRTC 2005-27

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission







Soirée d'information publique sur l'éducation francophone à Hay River

La Commission scolaire francophone et l' École Boréale invitent tous les membres du public à une soirée d'information.

Le jeudi 21 avril 2005 à 19h30
Salle communautaire de Hay River.

La présentation sera centrée principalement sur les domaines suivants:

- la Charte canadienne des droits et libertés et les droits à l'éducation en langue minoritaire
- la gouvernance de l'éducation en langue minoritaire
- les interprétations et applications de la Charte par rapport à l'éducation en langue minoritaire dans les provinces canadiennes
- historique de l'éducation francophone à Hay River
- la politique de la Commission scolaire francophone par rapport à la clientèle et à l'accès au programme

Cette rencontre donnera l'occasion à tous d'obtenir des renseignements par rapport :

- aux programmes offerts à l' École Boréale
- la construction et les plans de développement de terrain de jeu
- les plans d'avenir
- toute autre question qui relève de la Commission scolaire

Venez en grand nombre pour cette soirée importante. La présentation se déroulera principalement en anglais. On donnera des réponses aux questions ou explications en français selon le besoin.



Éditorial


Alain Bessette

Plus qu'une question de temps

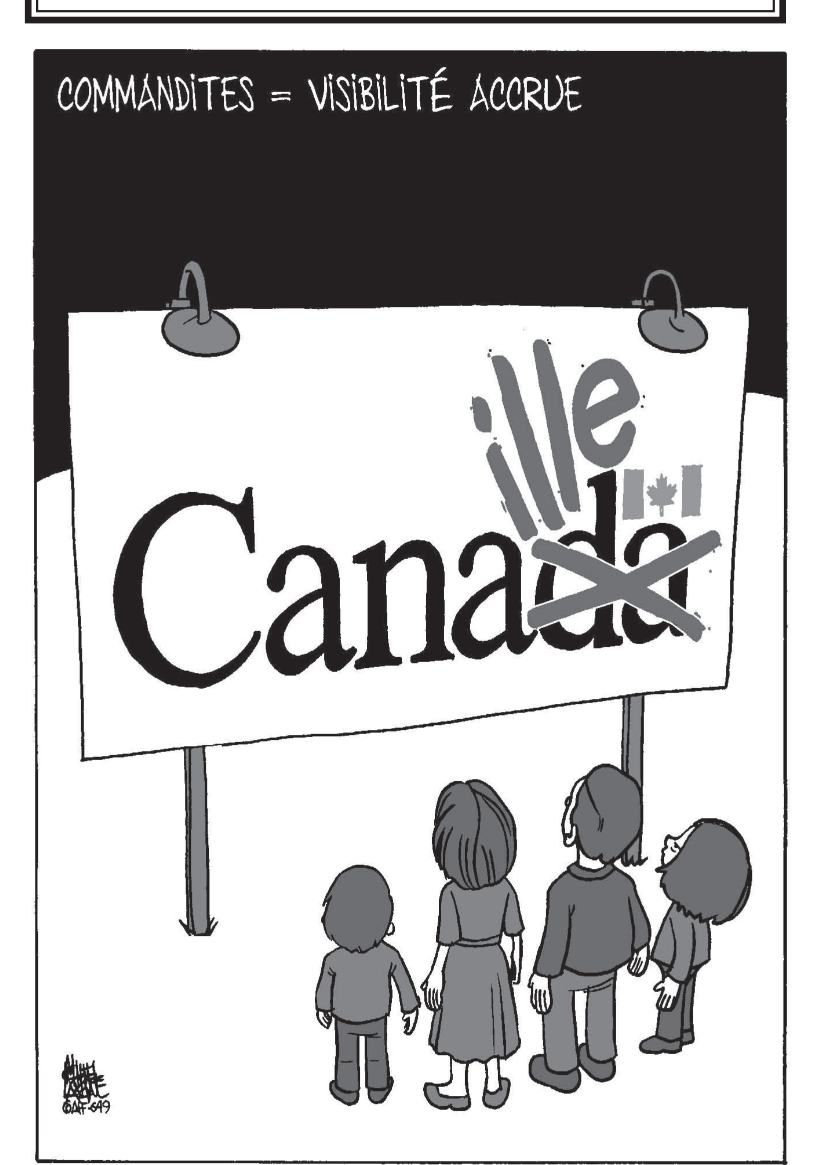
La déposition accablante de Jean Brault devant la commission Gomery sur le scandale des commandites permettra peut-être à certaines personnes de faire encore plus d'argent. En effet, un pari a été lancé au bureau à savoir quand auront lieu les prochaines élections.

Cette déposition ne fait que confirmer ce que plusieurs savaient déjà : des commissions déguisées, versées à même des contributions du gouvernement fédéral, ont servi à financer plusieurs partis politiques. La surprise est surtout venus de la déclaration selon laquelle l'argent n'a pas été dirigé uniquement vers le Parti libéral du Canada mais aussi vers l'aile québécoise de ce parti et même le parti souverainiste du Québec.

Devant ces déclarations, Paul Martin semble déjà se préparer à une lutte électorale : les attaques répétées pleuvent contre ses deux principaux adversaires, le Bloc et le Parti conservateur. Il évoque même la possibilité d'un vote aux communes sur une motion de blâme en demandant à l'opposition d'attendre le rapport de la commission d'enquête. Côté conservateur, cette demande risque de ne pas passer. En effet, les plus récents sondages indiquent que ce sont ces derniers qui ont le plus à gagner d'une élection immédiate.

Paul Martin pourra peut-être compter sur le Bloc québécois qui risque aussi d'être dans l'eau chaude à la suite du témoignage du président de Groupaction. Le proche parent du Bloc, le Parti québécois, aurait aussi reçu un peu de cette manne politique.

Que la population soit tannée de la gouverne libérale, cela se comprend bien. Mais, tel que les sondages l'indiquent, qu'elle se tournent vers le Parti conservateur démontre une incompréhension totale de ce parti de droite. Bien tournés vers les États-Unis, il ne faudra pas s'attendre à une vie démocratique plus saine avec ces similis yankees. Aux États-Unis, ce n'est pas de la publicité qui emplit les coffres du Parti républicain mais plutôt l'argent taché de sang des grands fabricants d'armes. Des milliards sont engloutis dans l'équipement militaire et des millions se retrouvent ensuite dans les coffres du parti. Idem pour les compagnies pétrolières : ça paye de s'opposer à Kyoto! Et le Reform-Alliance-Parti conservateur fera différent? Comptez-y pas.





Batiste W. Foisy/L'Aquilon

Élève Jacques Angers, un peu de retenu. Un seul bâton de tire par personne.

Je m'abonne!

	1 an	2 ans
Individus :	30 $ ☐	50 $ ☐
Institutions :	40 $ ☐	70 $ ☐

TPS incluse

Nom : ____________________

Adresse : ____________________

Votre abonnement sera enregistré à la réception du paiement.



Adressez votre paiement au nom de L'Aquilon : C.P. 1325, Yellowknife, NT, X1A 2N9

L'aquilon

C.P.1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (867) 873-6603, Télécopieur : (867) 873-2158
C.P. 4612, Hay River, NT, X0E 0R0
Tél. : (867) 444-2242, Téléc.: (867) 874-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com
Sur le web : www.aquilon.nt.ca

Rédacteur en chef : Alain Bessette
Journalistes : Batiste W. Foisy

Collaborateurs et collaboratrice :
Geneviève Harvey, Jacqui Gagnon

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 1000 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété de la Fédération Franco-TéNOise par le biais de la société les *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opinion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.



repco-média
Agence de représentation média
1-800 411-7486

Cabane à sucre de l'AFDM

Becs sucrés comblés

Vicky Lyonnais

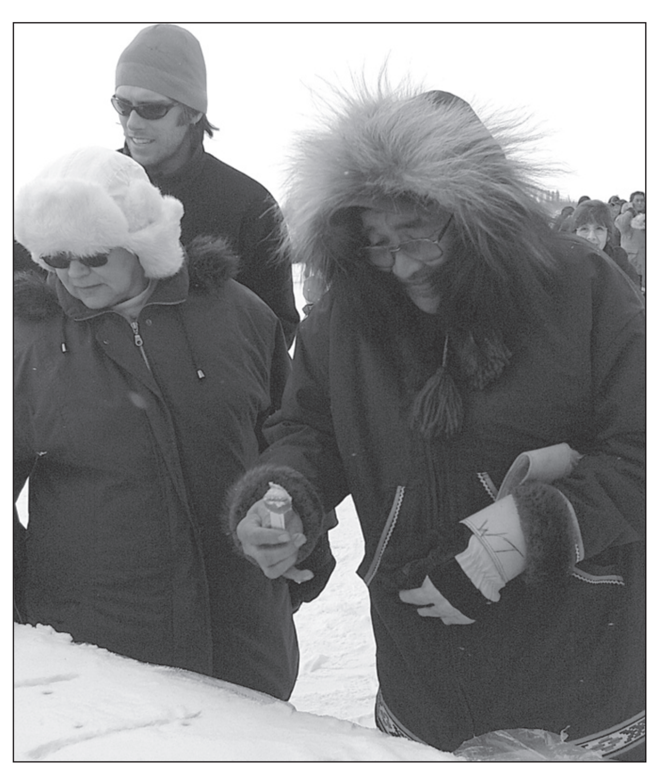
C'est durant le Muskrat Jamboree d'Inuvik que l'AFDM profita de l'occasion pour faire une autre Cabane à sucre les 9 et 10 avril derniers.

Durant ces deux journées, froides mais ensoleillées, les bénévoles ont comblé jeunes et moins jeunes. C'est plus de 200 becs sucrés qui ont bravé le froid pour se régaler avec de la tire d'érable. Suçons et sirop d'érable qui étaient aussi de la partie ont donné le sourire à plus d'un.

Les organisateurs de cette 3e année de Cabane à sucre sont très ravis des résultats obtenus et projettent de répéter l'événement l'an prochain. D'ailleurs, ils tiennent à remercier tous les bénévoles qui ont consacré deux journées entières pour cette édition, qui n'aurait pas été aussi réussie s'ils n'avaient pas été là. Un gros merci à tous et à l'année prochaine.



Claude Gervais verse la précieuse tire sur la neige.



Il n'y a pas d'âge pour apprendre.

Nouvelles du delta du MacKenzie

Cabane et souper

Claude Gervais

Le samedi 26 mars, trois bénévoles de l'Association du delta du Mackenzie se sont rendus à Aklavik, situé à 90 minutes d'Inuvik, population d'environ 730 personnes. La journée choisie pour établir notre cabane à sucre était plutôt froide. Malgré les efforts de notre trio, Claude, Lise et Marc, la participation de la population locale a été plutôt décevante.

Le directeur des loisirs communautaires, Dean McLeod, nous a invité pour l'an prochain mais cette fois, nous viserons de tenir la cabane à sucre sur l'heure du dîner, plutôt que dans la soirée.

Notre dîner mensuel s'est tenu le vendredi 1er avril avec comme invité d'honneur le député d'Inuvik Twin Lakes, Robert C. McLeod. Tous ont apprécié sa présentation sobre et très intéressante : il nous a expliqué sa toute nouvelle expérience de député de l'Assemblée législative. Mr. McLeod a repondu à plusieurs questions entourant sa vie de famille depuis sa nouvelle position. Tous les membres de sa famille, surtout ses enfants, sont très fiers de lui.



Le président de l'AFDM, Claude Gervais, en compagnie du député Robert McLeod

Notre prochaine activité, le dîner mensuel, aura lieu le 29 avril.

PRIX DE « L'ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE »

Vous représentez un organisme communautaire?
Votre hebdomadaire s'est fait remarquer lors d'une activité communautaire?

APF Association de la presse francophone

Depuis 1983, l'Association de la presse francophone organise annuellement son concours des Prix d'excellence afin de reconnaître la qualité du travail accompli par les artisans de la presse écrite en milieu minoritaire au Canada.

Depuis 2002, l'APF a lancé un nouveau prix intitulé « Engagement communautaire »

Ce prix est rendu possible grâce à la contribution financière du SAIC.

Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes
Québec

OBJECTIF :

Souligner l'engagement communautaire de votre journal et évaluer l'implication du journal dans une activité communautaire spécifique.

CRITÈRES DE SÉLECTION :

- Le journal a offert une couverture exceptionnelle de l'activité
- Le journal a commandité l'événement et/ou a offert un espace à l'organisme
- Le personnel du journal a été spécialement impliqué dans l'activité (que ce soit au niveau rédactionnel, infographie etc.)

JUSTIFICATIFS :

Présentation de pièces à l'appui afin de pouvoir évaluer l'implication du journal, faire l'appréciation de sa contribution et pouvoir ainsi mesurer le succès de l'activité.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION :

Le vendredi 13 mai 2005,
envoyez votre matériel au bureau national de l'APF à l'adresse suivante :
267, rue Dalhousie
Ottawa (Ontario)
K1N 7E3

La remise du prix aura lieu à l'occasion du Gala des Prix d'excellence de l'Association de la presse francophone le 29 juillet 2005 à Vancouver.

Seuls les journaux membres de l'APF sont éligibles à ce prix.

Pour le prix de « l'engagement communautaire », l'organisme qui aura soumis le nom du journal gagnant recevra la somme de 250 $.

Fraser gronde les Affaires indiennes

La vérificatrice générale du Canada accuse le MAINC de ne pas prendre ses responsabilités aux TNO.

Batiste W. Foisy

La vérificatrice générale du Canada, Sheila Fraser, a varlopé le ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada dans son dernier rapport, présenté à la Chambre des communes, le 5 avril.

La femme la plus crainte sur la colline parlementaire n'a pas été tendre avec le ministère chargé d'administrer les territoires. La vérificatrice affirme que la mauvaise supervision des offices de réglementation de l'exploitation des ressources naturelles dans les TNO freine le développement économique du Nord. Dans son rapport elle écrit que « le ministère [...] ne s'acquitte pas bien de ses responsabilités qui font partie intégrante du mécanisme d'approbation des projets de développement des ressources non renouvelables dans les Territoires du Nord Ouest ».

Ces offices – les Offices des terres et des eaux (OTE) du Sahtu, des Gwich'in, et de la vallée du Mackenzie, l'Office d'examen des répercussions environnementales de la vallée du Mackenzie (OEREVM) et les Offices d'aménagement territorial (OAT) du Sahtu et des Gwich'in – ont tous été créés suite à l'adoption de la *Loi sur la gestion des ressources naturelles de la vallée du Mackenzie* et doivent permettre aux habitants des TNO d'administrer eux-mêmes leurs ressources. Depuis 1998, ce sont ces offices qui délivrent les permis d'aménagement et non plus le ministère des Affaires indiennes dont relèvent néanmoins les offices.

Selon la vérificatrice, le ministère ne donne pas assez de directives aux offices quant à l'interprétation de la Loi. Ainsi, selon la Loi, l'OEREVM a pour mandat d'évaluer tout projet de développement « susceptible soit d'avoir des répercussions négatives graves sur l'environnement, soit d'être la cause de préoccupations du public. » Or, note la vérificatrice, depuis sept ans, aucune directive n'a été fournie à l'OEREVM pour déterminer ce que sont « des conséquences graves sur l'environnement » et des « préoccupations du public ». « Pourtant, poursuit le rapport, dans d'autres lois similaires, comme la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*, Environnement Canada a publié des projets de lignes directrices qui servent à évaluer le rôle de la participation du public à des mécanismes semblables qui relèvent de sa compétence. »

Le ministère des Affaires indiennes a depuis indiqué qu'il élaborerait de telles lignes directrices. Une ébauche devrait être disponible pour consultation dans un an.

La vérificatrice a aussi indiqué que les Affaires indiennes ne donnent pas à ses offices les moyens nécessaires pour former leur personnel. « Étant donné les conséquences lourdes des décisions des offices, écrit Sheila Fraser, nous nous attendions à ce que le ministère ait fait tout son possible pour que les offices aient les ressources nécessaires pour prendre des décisions éclairées. [...] Cependant, nous n'avons trouvé aucune preuve indiquant que le ministère se soit acquitté de cette responsabilité. »

En outre, le rapport recommande qu'un meilleur mécanisme de reddition de compte soit établi entre les offices et le ministère. «Chaque office produit un rapport annuel, indique la vérificatrice, mais celui-ci ne contient que peu d'information redditionnelle démontrant qu'il s'acquitte de ses responsabilités dans le meilleur intérêt des résidents de la vallée du Mackenzie et de tous les Canadiens; et le ministère n'a pas demandé aux offices de le faire. » Selon la vérificatrice, les rapports soumis au ministère devraient contenir plus que des informations sur « les seuls états financiers ».

Eau

Dans une perspective plus spécifique, la vérificatrice générale s'inquiète que le ministère des Affaires indiennes n'ait jamais statué sur les normes qui s'appliquent en matière de qualité de l'eau. Fixer les normes sur la qualité de l'eau fait partie des pouvoirs conférés au ministère, est-il noté, mais ce dernier ne s'en est jamais prévalu.

« Les demandeurs de permis d'utilisation des eaux ne savent pas s'ils doivent respecter une norme internationale, nationale ou territoriale sur la qualité des eaux, une norme propre à l'environnement du site ou la norme scientifique la plus élevée qui existe », écrit Mme Fraser. Selon elle, il incombe au ministère de fixer au plus tôt de telles normes et d'enjoindre ses offices territoriaux de les faire respecter.

Toutes ces lacunes, conclut le rapport, gênent les demandeurs de permis et nuisent développement économique des Territoires du Nord-Ouest. «L'incertitude, l'instabilité et l'inefficacité, tranche-t-elle, limitent à la fois les investissements et les occasions d'affaires. »

CHRONIQUE TNO SANTÉ

Jean de Dieu Tuyishime, coordonnateur
Réseau TNO Santé en français



La phobie des insectes ou des animaux

Les insectes ou des animaux constituent un sujet d'intérêt dépourvu d'anxiété pour certaines personnes. Mais pour beaucoup de gens, ils peuvent constituer un sujet d'anxiété, dépourvu d'intérêt ! Pour ces derniers, les insectes sont générateurs de peurs et même parfois de phobies. Les citadins sont beaucoup moins bien préparés à développer de bons contacts avec les insectes que les gens vivant à la campagne ou plus près de la nature. Environ 90 % des gens ayant une phobie de type animal sont des femmes et la phobie débute généralement dans l'enfance.

Différencier la peur de la phobie

La peur est une émotion tout à fait normale et très utile à la survie de l'humain. Devant un danger réel, elle active notre système de défense qui veille à notre sauvegarde. La phobie consiste à avoir peur de quelque chose qui n'est pas dangereux tout en regroupant certains critères de sévérité. Pour parler d'une phobie des insectes, ou entomophobie, il faut rassembler les critères suivants :

- présenter une peur intense et persistante à caractère excessif, déclenchée par la présence ou l'anticipation de la présence d'un insecte;
- l'exposition à un insecte doit provoquer une réaction anxieuse immédiate qui peut prendre la forme d'une attaque de panique ou de pleurs;
- la personne reconnaît le caractère excessif ou irrationnel de sa peur (pas nécessaire chez les enfants);
- le contact avec les insectes est évité ou vécu avec une anxiété ou une détresse intense;
- l'évitement ou l'anxiété liée à la phobie s'accompagne d'un sentiment de souffrance important.

Comment on devient phobique

Les phobies peuvent se développer de plusieurs façons. Les deux plus fréquentes sont : par l'observation de comportements phobiques (parent qui hurle dès qu'il voit un insecte) et par la transmission d'une fausse information (« Ne touche pas aux insectes, tu peux attraper une maladie mortelle ! »). La composante principale de la phobie est l'évitement. Comme on souffre d'être exposé à l'objet de notre phobie, on l'évite et on est soulagé. Il y a alors le cercle vicieux de la phobie qui est enclenché : on anticipe d'être en présence de l'objet de notre phobie, on évite la situation. Plus on évite la confrontation, plus la phobie se renforce.

Vaincre sa peur ou sa phobie

Pour quelqu'un qui a simplement peur des insectes, l'information, l'éducation et la fréquentation des insectes dans la nature peuvent suffire à défaire cette peur. Cependant, pour quelqu'un qui présente une véritable phobie des insectes, il est fortement recommandé d'avoir recours aux services d'un professionnel spécialisé dans le traitement des phobies pour régler le problème. Surtout, il ne faut pas essayer de traiter la peur ou la phobie de quelqu'un d'autre contre son gré ! Cela pourrait transformer sa peur en phobie ou aggraver sa phobie !

La Chronique TNO Santé est préparé par le Réseau TNO Santé en français et se veut un espace d'échanges et de conseils utiles pour nous responsabiliser et nous nous maintenir en meilleure santé. Vous pouvez nous communiquer les sujets en rapport avec la santé qui vous intéressent, il nous fera plaisir d'en traiter d'avantage avec l'aide des professionnels concernés par les sujets. L'adresse pour nous joindre:
5016, 48e Rue, C.P. 1325 Yellowknife NT X1A 2N9
Téléphone : (867) 920-2919, Télécopieur : (867) 873-2158, courriel : santef@franco-nord.com

Ne tolérez plus la violence familiale

Vous avez un nouveau choix

Si vous ou un membre de votre famille faite face à de la violence familiale, vous pouvez obtenir rapidement de la protection grâce à une ordonnance de protection d'urgence (OPU). Vous n'avez plus à tolérer :
- la violence physique
- les menaces
- les abus sexuels
- la violence psychologique
- les restrictions àà votre libertée
- les abus financiers

La nouvelle *Loi sur les mesures de protection contre la violence familiale* peut vous offrir la protection dont vous et vos êtres chers avez besoin – jour et nuit, sept jours par semaine et partout aux TNO.

La procédure est simple. Vous n'avez pas besoin d'un avocat, vous n'avez rien à payer et vous obtiendrez de l'aide pour faire une demande.

Pour faire une demande, téléphonez au
1-866-223-7775
ou appelez votre poste local de la GRC



Les Autochtones ne sont pas traités en égaux

L'ONU a déposé un rapport accablant sur la façon dont le Canada traite ses Indiens.

Batiste W. Foisy

Si tous les Canadiens avaient des conditions de vie similaires à celles des Autochtones, le pays dégringolerait de la 7e à la 48e place au palmarès des pays les plus développés.

C'est une des constatations qu'a faites le rapporteur spécial des Nations Unies pour les droits humains des peuples indigènes, Rodolfo Stavenhagen, suite à une enquête menée au Canada l'an dernier. Le rapport de la mission de M. Stavenhagen au Canada a été présenté à Genève, le 11 avril, à l'occasion de la ____ Conférence internationale sur les droits humains.

Dans son rapport, le rapporteur spécial note que des disparités flagrantes entre Autochtones et Allochtones sont observables partout au pays. Les Premières nations, les Inuits et les Métis sont moins éduqués et en moins bonne santé, meurent plus jeunes, gagnent moins d'argent, sont moins bien logés, se suicident et se droguent en plus grand nombre et sont plus nombreux dans les prisons que les autres Canadiens. Le rapport indique aussi que les femmes autochtones sont plus susceptibles du subir des sévices corporels que les autres Canadiennes et que les enfants autochtones sont les plus nombreux à se prostituer.

Le rapporteur spécial est sceptique quant aux bien fondé des « traités modernes » conclus avec le gouvernement fédéral. Selon le rapporteur, plus souvent qu'autrement « il s'agit de textes conçus pour mener à l'extinction ou à l'abandon de droits ancestraux des Autochtones en échange d'indemnités versées une fois pour toutes ». En ce sens, M. Stavenhagen convient que le Canada contrevient à l'article premier du *Pacte international relatif aux droits civils et politiques* à chaque fois qu'il négocie des ententes avec les Autochtones qui suggèrent la cessions de droits reconnus.

Le rapporteur note également que « les peuples autochtones du Canada essaient toujours de se défaire de l'héritage que leur a laissé le système colonial d'éducation ». L'éducation dans les langues autochtones demeure rare et, à l'exception faite des Micmacs, les Autochtones suivent des programmes d'éducation conçus par et pour les « Blancs ». « Quarante pour cent seulement des enfants autochtones d'âge scolaire suivent l'école à temps plein », est-il également écrit dans le rapport qui suggère aussi que les Canadiens allochtones terminent leur cursus scolaire avec une connaissance presque inexistante de la culture et de la réalité autochtone.

En plus de se dire « profondément inquiet » des conséquences du réchauffement climatique sur les Inuits, de constater que le Canada n'a pas ratifié la Convention de l'*Organisation internationale du travail relative aux peuples indigènes et tribaux dans les pays indépendants* et de demander « que l'on prenne d'urgence des mesures pour s'attaquer à la question d'importance vitale que représentent les taux élevés de diabète, de tuberculose et de VIH/sida relevés chez les Autoctones », M. Stavenhagen estime que le Canada devrait se pencher « d'urgence » sur la question sur la question des biens matrimoniaux qui sont parfois déniés aux femmes autochtones.

Positif

Tout n'est pas noir dans ce rapport des Nations Unies. En plus de la volée de bois vert, le rapporteur spécial souligne que le Canada affiche généralement une volonté « sincère » d'améliorer le sort des Autochtones.

Il indique aussi que dans les traités les plus récents conclus entre le gouvernement fédéral et les nations autochtones, la tendance à supprimer les droits déjà reconnus n'est pas systématique. Il cite en exemple l'entente avec la nation Nisga'a, en Colombie Britannique, une entente assez similaire à l'Accord Tlicho.

En outre le vérificateur indique que de plus en plus d'Autochtones se lancent en affaires, en particulier chez les femmes. On peut également lire « qu'il ne fait aucun doute qu'il s'est ouvert de vastes débouchés pour certains peuples autochtones du Nord du Canada dans le cadre d'activités économiques récentes (l'exploitation minière, en particulier l'extraction des diamants, du pétrole et du gaz naturel) avec la création d'un réseau d'oléoducs. » Même si le vérificateur admet du même souffle que « les avantages que pourraient retirer les communautés autochtones locales ne sont pas du tout évidents ».

Qu'en pensez-vous?

Le ministère de la Justice révise présentement la *Loi sur la location des locaux d'habitation*.
La loi définit les droits et obligations des propriétaires et locataires.

Nous aimerions savoir ce que vous en pensez. Vous pouvez nous faire parvenir une lettre ou un courriel.

Pour plus d'information ou pour obtenir une copie de notre document de consultation, appelez au 920-6418, ou visitez notre site Web au **www.justice.gov.nt.ca** (cliquez sur *Residential Tenancies Act*).





Parlez à vos enfants à propos du tabagisme.

Cela ne peut qu'aider.

www.dontbeabutthead.ca
1 866-353-0338

Territoires du Nord-Ouest Santé et Services sociaux

Canada

Qui sont les Japonais ?

Batiste W. Foisy

Les Japonais sont désormais les touristes étrangers les plus attirés par les TNO. Ils sont plus nombreux que les Américains à venir nous visiter. En 2003-2004, ils ont été 10 % de plus à nous visiter que l'année précédente et la progression se poursuit.

Une étude récente du ministère de l'Industrie du Tourisme et de l'Investissement dresse un portrait de ces fameux Nippons attiré par le Nord. Selon cette étude, ce sont surtout des Japonaises qui atterrissent à l'aéroport de Yellowknife. Soixante-sept pourcent d'entre eux sont des femmes. Ce sont aussi des touristes généralement jeunes. Leur moyenne d'âge est de 36 ans et 37 % d'entre eux ont moins de 30 ans. À elles seules, les femmes de 20 à 29 ans comptent pour 30% des Japonais en vacances aux TNO.

Ils ne viennent pas ici pour un long séjour. Moins d'un pour cent d'entre eux vont rester aux TNO une semaine ou plus. La majorité (45 %) dort tout juste trois nuits ici. Les TNO ne sont pas non plus leur seule escale. 70 % d'entre eux vont visiter au moins une autre destination au Canada ou aux États-Unis. Un sur deux ira à Vancouver ou à Niagara Falls au cours du même voyage.

C'est bien entendu l'observation d'aurores boréales qui constitue leur activité principale. Près de 95 % des Japonais vont regarder le ciel durant leur passage parmi nous. Le traîneau à chien est aussi une activité prisée par eux, plus de 60 % des Japonais s'assoient dans un toboggan durant leur séjour. Aucun d'entre eux ne vont patiner ou faire du ski de fond.

En général les Japonais sont satisfaits de leur expérience d'observation d'aurores boréales. Plus de la moitié (52 %) qualifient leur expérience d'excellente, 41 % estime que c'était à la hauteur de leurs attentes et 7 % sont déçus de leur expérience. Ils sont aussi nombreux à exprimer une déception quant à la qualité des hôtels et restaurants et du service à la clientèle.

Quant aux souvenirs qu'ils achètent ici, les Japonais sont surtout friands de sculptures. Les deux tiers d'entre eux en achète. Ce ne sont pas nécessairement les œuvres les plus colossales qui les attirent, car 75 % ne dépenseront pas plus de 300 $ en souvenirs, dont 60% moins de 100 $.



Territoires du Nord-Ouest Transports
L'hon. Michael McLeod, ministre

APPEL D'OFFRES

Production d'agrégat concassé
CT059701

Transport de gravier et transport de gravier sur une route de glace
- Route 1, Km 313, TNO;
Route 7, au km 47, au km 67
et au km 201, TNO.

Les soumissions cachetées doivent parvenir à l'un des bureaux des contrats du ministère des Transports de Fort Simpson, de Hay River ou de Yellowknife, conformément aux conditions précisées dans les documents, au plus tard à 15 h, heure locale, le 27 avril 2005.

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à l'un des endroits susmentionnés à partir du 11 avril 2005.

Les entrepreneurs sont priés de noter qu'il y aura une rencontre avant soumission qui se tiendra à 13 h 30, le 18 avril 2005 au 76 Capital Drive, bureau 201, à Hay River.

Renseignements : Diana Field
Tél. : (867) 874-5010
Renseignements techniques : Gilles Roy
Tél. : (867) 874-5019

Pour avoir plus d'information sur les possibilités de contrats du ministère des Transports, veuillez consulter le site Web http://www.contractregistry.nt.ca/public

---

Territoires du Nord-Ouest Assemblée législative

L'Assemblée législative, dans le cadre du pouvoir que lui confère la *Loi sur l'Assemblée législative et le Conseil exécutif*, est à la recherche d'une personne pour agir à titre de membre de la

Commission indépendante chargée d'examiner la rémunération et les avantages des députés

La commission doit :

- examiner et évaluer les indemnités, les indemnités supplémentaires, les allocations, les dépenses et les avantages fournis aux députés afin de déterminer la pertinence des montants versés;
- examiner et évaluer les exigences des déclarations et des procédures relatives aux dépenses des députés afin de déterminer le niveau de responsabilité acceptable aux yeux du public;
- examiner toute autre question que la commission juge pertinente concernant la rémunération, les allocations et les avantages auxquels ont droit les députés;
- remettre au président un rapport contenant toutes recommandations relatives aux modifications dont devraient faire l'objet les indemnités, les allocations, les remboursements et les autres avantages.

La commission sera composée de trois particuliers qui sont indépendants, neutres et bien informés. La nomination à la commission prendra en considération la représentation régionale aux TNO.

Afin qu'ils puissent assister à des réunions, des rétributions et des dépenses raisonnables sont prévues pour les membres et le président de la commission.

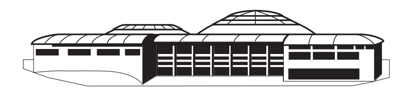
Les demandes doivent comprendre un curriculum vitae et une lettre de présentation énumérant l'expérience et les réalisations pertinentes dans le but de recevoir une nomination au comité. Les demandes doivent parvenir à l'Assemblée législative à l'adresse qui suit au plus tard à :

17 h, le 6 mai 2005

Commission indépendante chargée d'examiner
la rémunération et les avantages des députés
Bureau du greffier
Assemblée législative
C.P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9

Pour plus de renseignements ou pour obtenir les paramètres de la commission, veuillez communiquer avec :

Darrin Ouellette
Greffier adjoint aux opérations
Assemblée législative
Téléphone : (867) 669-2343
Fax : (867) 920-4735
Courriel : darrin_ouellette@gov.nt.ca



Avis public

Candidatures reçues :

Nº de référence : Permis d'utilisation d'eau MV2005L2-0003
& Permis d'utilisation des terres MV2005D0009
Objet : Extraction minière
Endroit : Près de la mine Discovry
Candidat : Tyhee NWT Corp.
Les commentaires doivent être reçus d'ici le : 22 avril 2005



Pour de plus amples détails, composez le (867) 669-0506 ou envoyez un courriel à mvlwbpermit@mvlwb.com.
www.mvlwb.com

Nous aidons les habitants et les entreprises de la vallée du Mackenzie à mettre les ressources en valeur de façon responsable.



Territoires du Nord-Ouest Ministère des Transports
L'hon. Michael McLeod, ministre

APPEL D'OFFRES

Fournir et étendre des produits pour le contrôle de la poussière (cinq saisons)
CT100142

315,7 tonnes de flocons par saison, de 2005 à 2010
- Dempster Highway (route 8, TNO)
Du km 74 au km 142, du km 143,7 au km 144,7, du km 241 au km 259, du km 269,3 au km 272,5 (TNO).

Les soumissions cachetées doivent parvenir à l'un des bureaux des contrats du ministère des Transports de Hay River, d'Inuvik ou de Yellowknife, conformément aux conditions précisées dans les documents, au plus tard à 15 h, heure locale, le 21 avril 2005.

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à l'un des endroits susmentionnés à partir du 30 mars 2005.

Les entrepreneurs sont priés de noter qu'il y aura une rencontre avant soumission qui se tiendra à 15 h, le 14 avril 2005 au deuxième étage de l'édifice Perry à Inuvik.

Renseignements : Bernice Furlong
Tél. : (867) 777-7343
Renseignements techniques : Wayne Patrie
Tél. : (867) 777-7345

Pour avoir plus d'information sur les possibilités de contrats du ministère des Transports, veuillez consulter le site Web http://www.contractregistry.nt.ca/public

---



Territoires du Nord-Ouest Transports

AVIS PUBLIC

Restrictions de poids pour 2005

Le ministère des Transports imposera des restrictions saisonnières de poids sur des tronçons de routes déterminées.

Jusqu'à avis contraire, des restrictions de poids seront imposées sur les routes suivantes à compter de minuit une minute (24 h 01), le lundi 11 avril 2005, à tous véhicules dont la masse appliquée par les groupes d'essieux s'élève à 100 %.

Route 1	du km 0 au km 187
Route 2	du km 0 au km 49
Route 3	du km 0 au km 338
Route 5	du km 0 au km 266
Route 6	du km 0 au km 38
Route 8	du km 259 au km 269

Jusqu'à avis contraire, des restrictions de poids seront imposées sur les routes suivantes à compter de minuit une minute (24 h 01), le lundi 11 avril 2005, à tous véhicules dont la masse appliquée par les groupes d'essieux ne dépasse pas 75 %.

Route 1	du km 411 jusqu'à Fort Simpson (y compris la route d'accès de Fort Simpson)
Route 1	du km 471,3 au km 548
Route 7	du km 0 au km 254

La date limite des restrictions de poids sur les routes susmentionnées dépendra de l'état des routes et des conditions météorologiques. Un avis de 48 heures sera émis lorsque les restrictions seront levées.

Des restrictions de poids seront imposées sur le tronçon de route suivant à compter de minuit une minute (24 h 01), le lundi 11 avril 2005, à tous les véhicules dont la masse appliquée par les groupes d'essieux ne dépasse pas 75 %. Ces restrictions seront levées à minuit une minute (24 h 01), le lundi 14 novembre 2005.

Route 4	du km 4 au km 28

Tout changement apporté à ces restrictions de poids fera l'objet d'un avis de 48 heures dont vous pouvez prendre connaissance en communiquant avec le service Info-route au **1 800 666-0750.**

Un accès public au grand lac à Yellowknife ?

Batiste W. Foisy

Le 12 avril, une vingtaine de personnes se sont réuniess, dans la vieille ville de Yellowknife, afin de discuter de la possibilité de créer un accès public au grand lac des Esclaves.

Le site envisagé est un ancien garage appartenant au ministère des Pêches et océans situé près du rocher McAvoy, dans la vieille ville, du côté de la baie de Yellowknife. Un incendie a ravagé le garage cet hiver qui a été finalement démoli au début du mois de mars.

Le comité qui fait la promotion du projet envisage que le site puisse être réaménagé en parc public où l'on pourrait retrouver, entre autres, une scène extérieure, un parc d'amusement pour les enfants, des aires de feu et des supports pour les vélos et kayaks. Le parc pourrait servir pour des marchés en plein air, des formations sur la sécurité nautique, des compétitions de sculpture sur neige et *tutti quanti*. Le parc serait également un site commémoratif pour les pompiers et agents de police morts dans l'exercice de leurs fonctions, à Yellowknife. Les promoteurs argumentent que Yellowknife n'a aucun accès public à la mer intérieure à côté de laquelle elle a été édifiée et qu'en créer un fait partie intégrante du *Plan d'aménagement de la berge* adopté à l'unanimité par le conseil municipal de Yellowknife, en 2001.

Le projet lancé au début mars jouit déjà d'appuis stratégiques dans une vaste gamme de secteurs. Parmi les personnes appuyant ouvertement le projet on retrouve des artistes comme Matthew Grogono (Yk Glass Recyclers), Diane Boudreau (Urban Art) et le Snowking Anthony Foliot; plusieurs entreprises de la vieille ville dont les restaurants Old Town Landing et Bullocks, le bed and breakfeast Bayside, la compagnie aérienne Air Tindi et la boutique Gallery of the Midnight Sun ; des associations de citoyens comme la Back Bay Community Association et aussi la Northern Frontier Visitor Association. Le premier ministre des TNO, Joe Handley, a également promis qu'il écrirait bientôt, en qualité de député de Weledeh, une lettre en appui au projet.

Opposition

Contrairement aux personnes mentionnées ci-haut, le directeur de Pêches et océans pour la région de Western Arctic, Ron Allen, est loin d'être séduit par le projet. L'intention du ministère fédéral est de reconstruire le garage incendié et ce, sur le site convoité par les promoteurs du parc. « Nous ne voulons absolument pas déménager. […] Nous sommes très hésitants face à ce projet » a-t-il dit à l'assemblée. Selon lui le ministère utilise le site et souhaite continuer de l'utiliser. « C'est un site opportun », a-t-il dit. La salle, majoritairement composée de supporters du projet, a approuvé. Eux aussi trouvent l'endroit «opportun ».

M. Allen a souligné que le processus habituel pour la cession d'un terrain fédéral n'encourage pas le projet de parc. « Si nous nous départissions du terrain, a-t-il dit, la priorité irait aux autres ministères fédéraux, puis aux autochtones. »

Un autre groupe qui a signifié son inquiétude face au projet sont les réservistes de la Garde côtière. Les réservistes utilisent le site de Pêches et océan comme quai d'amarrage pour leurs bateaux de recherche et sauvetage et aussi comme quartier général. « Notre travail vise à permettre aux gens de naviguer en sécurité sur le lac, nous avons besoin d'un endroit qui nous permette d'agir rapidement sans entrave », a indiqué un garde-côte réserviste. Les réservistes se sont toutefois dit ouverts à trouver un compromis entre le besoin d'un espace public sur la rive du grand lac et leurs propres besoins.

Une prochaine réunion portant sur l'aménagement d'un parc sur la rive du grand lac des Esclaves aura lieu le 17 mai prochain.

Commission de la fonction publique du Canada | Public Service Commission of Canada

Possibilités d'exercer un leadership de niveau supérieur en agriculture durable

Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC)

Administration du rétablissement agricole des Prairies (ARAP)

RÉGINA (SASKATCHEWAN)

Ces postes sont ouverts aux personnes travaillant ou résidant au Canada ainsi qu'aux citoyens canadiens et citoyennes canadiennes résidant à l'étranger.

Avez-vous un esprit de leader novateur désirant faire partie d'une organisation dynamique ayant un mandat dans le domaine de l'agriculture durable? Depuis soixante-dix ans, l'ARAP est au service des producteurs agricoles et des collectivités rurales afin de les aider à prendre soin des ressources en sol et en eau et à améliorer la viabilité du milieu rural. Il faut un leadership visionnaire dans un certain nombre de postes clés afin de maintenir ces traditions et d'élaborer de nouvelles stratégies permettant de tirer profit des possibilités de l'avenir. Pour en savoir davantage à notre sujet, prière de se rendre à l'adresse suivante : **http://agr.gc.ca/pfra/**. **La date limite pour présenter une demande est le 2 mai 2005.**

Directeur ou directrice, Terres agricoles et agrosylviculture –

Le directeur ou la directrice de la Direction des terres agricoles et de l'agrosylviculture dirige les efforts de coordination de la gérance, l'agroforesterie, l'aire de distribution et la biodiversité, les ressources en sol et la gestion des terres. Parmi les domaines dont s'occupe cette Direction, mentionnons les pâturages collectifs, les brise-vent, les zones riveraines, les espèces exotiques nuisibles, la prospection des sols, les plans environnementaux des fermes et les pratiques de gestion bénéfiques. Sous le leadership du directeur ou de la directrice, la Direction aide à formuler des stratégies nationales, procède à des analyses, élabore et met en œuvre des programmes et transfère des données techniques pour favoriser l'utilisation durable et la gestion des terres agricoles et de l'agrosylviculture. **Prière d'indiquer le numéro de référence AGR-20684.**

Directeur ou directrice, Eaux agricoles –

Le directeur ou la directrice de la Direction des eaux agricoles dirige les efforts dans le domaine de l'infrastructure de l'approvisionnement en eau, de la qualité de l'eau, de la planification et des approvisionnements en eau, les projets administrés par AAC dans le domaine de l'eau et de la diversification de l'irrigation. Parmi les sujets dont s'occupe régulièrement cette Direction, mentionnons les systèmes d'approvisionnement en eau rurale, la biorestauration des puits, l'eau de surface et l'eau souterraine, les barrages et les arroseurs automatiques à haut rendement. Le directeur ou la directrice est responsable de diriger la formulation et la mise en œuvre de stratégies, d'approches et d'initiatives liées à la collecte, à l'analyse, à la recherche appliquée et au transfert des données techniques à l'industrie et voit à la promotion de l'utilisation durable et à la gestion des eaux agricoles. **Prière d'indiquer le numéro de référence AGR-20685.**

Directeur ou directrice, Services régionaux –

Le directeur ou la directrice de la Direction des services régionaux dirige les efforts dans le domaine des partenariats de services techniques régionaux et locaux, de la mise en œuvre et du soutien de programmes sur le terrain, du transfert technique et du développement de réseaux de connaissance. Le directeur ou la directrice assure un leadership professionnel et de gestion en vue d'élaborer et de mettre en œuvre des stratégies et des approches pour assurer les résultats, l'intégration et la qualité de la prestation des services et des programmes. **Prière d'indiquer le numéro de référence AGR-206720.**

Études : Diplôme acceptable d'une université reconnue. La préférence pourra être accordée aux candidats ou candidates possédant une maîtrise.

Expérience : Expérience des relations avec des cadres supérieurs de l'industrie et du gouvernement. Expérience de la création de partenariats avec les intervenants. Expérience de la direction, de la planification, de l'élaboration et de la mise en œuvre d'importants programmes et projets liés à l'investissement de fonds en agriculture et dans des domaines connexes. Expérience de la gestion des ressources humaines et financières.

Exigences linguistiques : La maîtrise de l'anglais et du français est essentielle. Les candidats ou candidates doivent accepter de satisfaire aux exigences linguistiques du poste dans des délais fixés. Veuillez noter qu'une formation linguistique pourrait être offerte.

Citoyenneté : La préférence sera accordée aux citoyens canadiens et citoyennes canadiennes. Veuillez indiquer clairement dans votre demande la raison pour laquelle vous avez le droit de travailler au Canada : citoyenneté canadienne, statut de résident permanent ou permis de travail.

Nota : Le ou la titulaire devra obtenir la cote de sécurité **Secrète** avant la nomination. L'énoncé de qualités ou le profil de sélection et la description de travail sont disponibles sur demande à l'Unité centrale de traitement à l'adresse : **exposter@psc-cfp.gc.ca**.

Pour obtenir de l'information afin de vous préparer au concours au niveau de cadre de direction (EX), consultez le site Web suivant : **http://ex.gc.ca**.

Les personnes possédant les connaissances requises et intéressées à voir leur candidature prise en considération pour l'un ou l'autre de ces postes très stimulants doivent faire parvenir, **d'ici la date limite indiquée plus haut,** une demande d'emploi comprenant un curriculum vitae ainsi qu'une lettre démontrant clairement comment elles satisfont aux exigences énumérées, tout en indiquant clairement leur citoyenneté. Vous pouvez présenter votre demande par courrier, par service de messagerie ou par télécopieur en l'envoyant à l'adresse suivante : **Assistant à la gestion de l'information, Unité centrale de traitement, Ressourcement des cadres, Commission de la fonction publique, 300, avenue Laurier ouest, L'Esplanade Laurier, Tour ouest, pièce B-2165, Ottawa (Ontario) K1A 0M7;** télécopieur : **(613) 995-1099,** ou encore par courriel à l'adresse : **exposter@psc-cfp.gc.ca**. **Dans tous les cas, il faut indiquer le numéro du concours correspondant. Veuillez ne pas remettre votre demande en personne.**

Nous remercions ceux et celles qui auront soumis une demande, mais nous ne contacterons que les personnes choisies pour la prochaine étape de sélection. Nous souscrivons à l'équité en matière d'emploi. La fonction publique du Canada s'est engagée à instaurer des processus de sélection et un milieu de travail inclusifs et exempts d'obstacles. Si l'on communique avec vous dans le cadre de ce concours, veuillez faire part de vos besoins pour lesquels des mesures d'adaptation doivent être prises pour vous permettre une évaluation juste et équitable.

This information is available in English.

emplois.gc.ca

Canada

Ententes Canada-communautés

10 % de plus en 2005-2006?

Étienne Alary

Patrimoine canadien ne bronchera pas. La ministre Liza Frulla a confirmé au Comité permanent des langues officielles de la Chambre des communes, le 12 avril dernier, que les communautés n'auront pas les 18 millions de dollars de plus qu'elles demandaient depuis quelques semaines déjà.

Malgré tout, pour la prochaine année financière, les communautés auraient la possibilité d'aller chercher 2,5 millions à 3 millions de dollars supplémentaires qui pourraient être injectés dans les Ententes Canada-communautés. Cependant, il ne s'agit pas d'argent neuf puisque cette somme serait prise du Plan d'action pour les langues officielles. « C'est l'argent du plan d'action qui est réservé à Patrimoine. On aurait pu le mettre aux communautés ou ailleurs », a indiqué Mme Frulla. Donc, les communautés se voient offrir une possibilité de 10 % cette année. « Ce qu'ils nous disent c'est : «Nous sommes les chiens de garde, et on en voudrait plus» […]. Je comprends que cela n'est pas assez, mais c'est là », ajoute Liza Frulla.

Pour ce qui est des années à venir, Patrimoine canadien invite les différents organismes, dont la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada, à continuer à faire leurs devoirs. « Oui, je pense que leurs besoins sont justifiés […], mais est-ce 18 millions, 20 millions ou 10 millions de dollars qu'ils ont besoin ?», demande la ministre. « Ce que je demande aux communautés, c'est de revoir l'ensemble des besoins et aussi des organismes qui travaillent au niveau des communautés et qui bénéficient des sous (subventions). Est-ce toujours pertinent? Y a-t-il lieu de faire des fusions? Et ça, ce n'est pas moi qui vais le décider. Ce sera aux communautés de nous le dire », explique-t-elle.

Au cours des prochaines semaines, la communauté sera invitée à collaborer avec le ministère dans l'élaboration d'un mémoire. « On ne peut pas arriver à un mois et demi du (dépôt du) budget (fédéral) et dire que ça prend 18 millions de dollars », avance Liza Frulla. « On va donc monter un mémoire qui assurera des mécanismes d'augmentation à long terme », précise-t-elle.

Cette déclaration a fait sursauter le député néo-démocrate Yvon Godin. « Ça fait plus d'un an que les communautés nous le demandent (d'avoir plus d'argent) », lance-t-il.

Selon Liza Frulla, il n'y a pas que les ententes pour les communautés. Elle estime qu'il faur voir l'ensemble des actions du gouvernement pour aider les communautés.

Commission de la fonction publique du Canada / Public Service Commission of Canada

Agent ou agente, Gestion des ressources II

Affaires indiennes et du Nord Canada (AINC)

FORT SIMPSON (TERRITOIRES DU NORD-OUEST)

Ouvert aux personnes travaillant ou résidant à Fort Simpson, (Territoires du Nord-Ouest) et en périphérie, dans un rayon de 50 km de cette ville.

Dans le cadre de ce poste temporaire prenant fin en mars 2007, le ou la titulaire sera responsable des activités de gestion des ressources et d'application de la loi environnementale à l'échelle fédérale pour une région faisant partie du district de Mackenzie Sud, dans les Territoires du Nord-Ouest. De plus, il ou elle collaborera avec diverses agences municipales, régionales et fédérales, des industries publiques et privées, les Premières nations et le grand public. L'échelle salariale est de **52 558 $** à **59 758 $** par année, plus des primes pour affectation dans le Nord. **La date limite pour présenter une demande est le 18 avril 2005. Prière d'indiquer le numéro de référence IAN90996CV09-N.**

Pour relever ce défi, vous devez posséder un diplôme d'études post-secondaires reconnu en gestion des ressources renouvelables, en sciences naturelles ou dans un domaine connexe. De plus, vous devez avoir une vaste expérience connexe sur le terrain (c.-à-d. dans la surveillance de l'environnement, en gestion des ressources naturelles, en observation ou en application de la réglementation, etc.).

La connaissance de l'anglais est essentielle pour ce poste.

Nota : une liste de candidates ou candidats qualifié(e)s pourrait être établie et servir à doter des postes temporaires ou permanents similaires. Parmi les conditions d'emploi pour ce poste, on trouve la possession d'un permis d'arme et d'un permis de conduire valides ainsi que l'acceptation de faire l'objet d'une vérification de fiabilité approfondie. Une déclaration de santé pour poste isolé complétée peut aussi être requise avant la nomination. La capacité de se déplacer à pied sur des terrains très accidentés en transportant de lourdes charges, la capacité de charger de petits avions ou des embarcations et de monter à leur bord et la capacité de conduire un véhicule tout-terrain sont aussi essentielles pour ce poste.

Pour des informations sur ce poste et la façon de présenter une demande, visitez nous en ligne à l'adresse **http://emplois.gc.ca** ou contactez la Commission de la fonction publique du Canada à Yellowknife au numéro **1-867-669-2440** ou appelez notre ligne Infotel au **1-800-645-5605** ou ATS au **1-800-532-9397.** Pour plus d'information au sujet des AINC, visitez notre site web au **http://www.ainc-inac.gc.ca.**

Nous remercions ceux et celles qui auront soumis une demande, mais nous ne contacterons que les personnes choisies pour la prochaine étape de sélection. Nous souscrivons à l'équité en matière d'emploi. La préférence sera accordée aux citoyens canadiens et citoyennes canadiennes. La fonction publique du Canada s'est engagée à instaurer des processus de sélection et un milieu de travail inclusifs et exempts d'obstacles. Si l'on communique avec vous dans le cadre de ce concours, veuillez faire part de vos besoins pour lesquels des mesures d'adaptation doivent être prises pour vous permettre une évaluation juste et équitable.

This information is available in English.

emplois.gc.ca Canada



Territoires du Nord-Ouest Ministère des Transports
L'hon. Michael McLeod, ministre

DEMANDE DE PROPOSITIONS

Construction et entretien d'une route de glace (cinq saisons) 2005-01

Construction et entretien d'une route de glace dans la région du Delta du Mackenzie :
Partie 1, de Inuvik à la barre C
Partie 2, de Tuktoyaktuk à la barre C
Partie 3, d'Aklavik à la jonction du km 85
- Fleuve Mackenzie reliant Inuvik, Tuktoyaktuk et Aklavik -

Les soumissions cachetées pour le travail demandé seront acceptées jusqu'à 15 h, heure locale, le 29 avril 2005, au bureau des contrats du ministère des Transports de Inuvik ou de Yellowknife, conformément aux conditions précisées dans les documents d'appel d'offres.

On peut se procurer les documents à partir du 29 mars 2005 à l'endroit susmentionné.

Renseignements généraux : Bernice Furlong
Tél. : (867) 777-7343

Renseignements techniques : Gurdev Jagpal, Ing.
Tél. : (867) 777-7348

On peut également se procurer de l'information sur les possibilités de contrats du ministère des Transports en consultant le site Web à *http://www.contractregistry.nt.ca/public*



Territoires du Nord-Ouest Affaires municipales et communautaires
L'hon. Michael McLeod, ministre

DEMANDE DE PROPOSITIONS

Enseignement de cours pour 2005-2006

Le ministère des Affaires municipales et communautaires du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest invite les entrepreneurs qualifiés à soumettre une proposition pour enseigner trois cours dans le cadre du programme de gestion communautaire. Ces cours s'intitulent : Gestion immobilière, Droit des affaires pour autochtones et Valeurs, éthiques et diversité culturelles.

On peut se procurer les paramètres auprès de Jason Goudie, agent des achats et des finances, Ministère des Affaires municipales et communautaires, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 6e étage, Northwest Tower, bureau 600, 5201, 50e Avenue, Yellowknife NT X1A 3S9. Tél. : (867) 873-7542, fax : (867) 873-0373. Quand vous faites référence à cette demande, utilisez le numéro de référence 063001.

Les propositions doivent parvenir à l'adresse susmentionnée au plus tard à :

15 h, heure locale de Yellowknife, le 28 avril 2005.

Le ministère n'est pas tenu d'accepter la proposition la plus basse ou toute proposition reçue.



Territoires du Nord-Ouest Éducation, Culture et Formation
L'hon. Charles Dent, ministre

DEMANDE DE PROPOSITIONS

Planification d'un programme d'éducation modifié - Trousse documentaire destinée aux enseignants N° PM001502

Le ministère de l'Éducation , de la Culture et de la Formation du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest fait une demande de propositions auprès des entrepreneurs qualifiés afin de produire une trousse documentaire destinée aux enseignants sur la planification d'un programme d'éducation modifié.

On peut se procurer les paramètres auprès de Brenda Dodman, administratrice des contrats, Ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation, 3e étage, Lahm Ridge Tower, C. P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Tél. : (867) 920-3287, fax : (867) 873-0338, courriel : brenda_dodman@gov.nt.ca

Les propositions doivent parvenir à l'adresse susmentionnée au plus tard à :

15 h, heure locale, le vendredi 22 avril 2005.

Le ministère n'est pas tenu d'accepter la proposition la plus basse ou toute proposition reçue.



Territoires du Nord-Ouest Justice
L'hon. Brendan Bell, ministre

DEMANDE DE PROPOSITIONS

Coordonnateur de projet pour le site du Palais de justice (TNO) N° PM001555

Le ministère de la Justice du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest fait une demande de propositions auprès des entrepreneurs qualifiés afin d'agir à titre de coordonnateur de projet pour le site du Palais de justice. Les paramètres du projet contiennent de l'information supplémentaire concernant les devoirs et responsabilités de l'entrepreneur retenu.

On peut se procurer les paramètres auprès de Maxine Stanzell, administratrice des contrats, Ministère de la Justice, 6e étage, Palais de Justice, C. P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Tél. : (867) 920-6443, fax : (867) 873-0449, courriel : maxine_stanzell@gov.nt.ca.

Les propositions doivent parvenir à l'adresse susmentionnée au plus tard à :

15 h, heure locale, le lundi 25 avril 2005.

Le ministère n'est pas tenu d'accepter la proposition la plus basse ou toute proposition reçue.

Offres d'emplois



L'ASSSSY cherche à pourvoir au poste ci-dessous, susceptible d'intéresser les personnes prêtes à relever de nouveaux défis sur le plan professionnel.

Aide de maintien à domicile, Lutsel K'e

Le traitement initial est de 23,14 $ l'heure, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 7 463 $. La vérification du casier judiciaire est une condition préalable à cet emploi.

Nº du concours : 05-0008 **Date limite :** le 22 avril 2005

Pour de plus amples renseignements, visitez notre site Web : www.yhssa.org.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae à l'adresse suivante : Ressources humaines, Administration des services de santé et des services sociaux de Yellowknife, 3e étage, Édifice Goga Cho, C.P. 608, Yellowknife NT X1A 2N5. Téléphone : (867) 873-7266; fax : (867) 873-0648; courriel : yhssa_hr@gov.nt.ca.

- Il est interdit de fumer au bureau.
- L'employeur préconise un programme d'action positive. Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du Programme d'action positive, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.



Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Président-directeur général (PDG)

Administration des services de santé et des services sociaux du Sahtu — Norman Wells, TNO

Relevant de l'administrateur public de l'administration des services de santé et des services sociaux du Sahtu, le président-directeur général est chargé d'établir, d'approuver et de mettre en application les plans stratégiques, opérationnels et d'activités en ce qui concerne tous les aspects de l'administration des services de santé et des services sociaux de la région du Sahtu, dont les soins de santé, les services sociaux et l'administration. Dans l'ensemble, le PDG dirige une équipe de 60 employés, en fournissant expertise, counselling et orientation en ce qui concerne l'élaboration, la mise en application, la prestation et l'administration des programmes du ministère de la Santé et des Services sociaux, dont les soins de santé primaires, la santé publique, les soins à domicile, la protection de l'enfance, les services à la famille et la promotion du mieux-être.

Le PDG a une vaste expérience en gestion de niveau supérieur, en administration de la santé et des services sociaux, en ressources humaines, en gestion financière et en gestion de l'information; il a également une parfaite connaissance de la législation concernant la santé et les services sociaux, des programmes, des services, des politiques et des procédures communautaires. Le PDG a des compétences en leadership stratégique visionnaire ainsi qu'une réputation pour créer des relations de travail utiles avec les conseils, les employés, les médecins et les nombreuses parties intéressées; il est essentiel qu'il puisse prendre des décisions complexes face aux intérêts opposés et aux contraintes financières.

Des compétences supérieures en entregent, en communication, en gestion, en techniques de négociations, et l'habileté à travailler avec des gens dans un environnement multiculturel sont essentielles pour exercer les fonctions de ce poste.

Le traitement pour ce poste est fonction de l'expérience. En sus du traitement, l'employeur versera une allocation annuelle de vie dans le Nord de 9 770 $. L'employeur versera une aide au déménagement.

La vérification du casier judiciaire par la GRC est une condition préalable à cet emploi. Il s'agit d'un poste de direction.

Nº du concours : 2005-05-17VP Date limite : le 6 mai 2005

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante : Ressources humaines, Administration des services de santé et des services sociaux du Sahtu, C.P. 340, Norman Wells NT X0E 0V0. Téléphone : (867) 587-3653; fax : (867) 587-3436.

- *Nous prendrons en considération des expériences équivalentes.*
- *Sauf indication contraire, l'anglais est la langue de travail des présent postes.*
- *L'employeur préconise un programme d'action positive – Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du Programme d'action positive les candidat(e)s doivent clairement en établir leur admissibilité.*



Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Directeur, Programmes en matière de santé et de services sociaux

Administration des services de santé et des services sociaux du Sahtu — Norman Well, TNO

Le traitement initial est de 82 836 $ par année, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 9 770 $.

Nº du concours : 05-2004-16VP **Date limite :** le 22 avril 2005

L'employeur versera une aide au déménagement pour les deux postes susmentionnés. La description de travail des postes est disponible sur demande.

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante : Ressources humaines, Administration des services de santé et des services sociaux du Sahtu, C.P. 340, Norman Wells NT X0E 0V0. Téléphone : (867) 587-3653; fax : (867) 587-3436.

- *Nous prendrons en considération des expériences équivalentes.*
- *Sauf indication contraire, l'anglais est la langue de travail des présent postes.*
- *L'employeur préconise un programme d'action positive – Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du Programme d'action positive les candidat(e)s doivent clairement en établir leur admissibilité.*



Petites annonces

Vente de creton

Dans le cadre d'une levée de fonds, l'École Allain St-Cyr vend les bons cretons de Louise. Pour placer une commande :

873-3223

Les *Petites annonces* de L'Aquilon est un service communautaire offert gratuitement aux abonnés de L'Aquilon.

Pour nous joindre :
Tél. : 873-6603 (Yellowknife)
ou 875-0117 (Hay River)
aquilon@internorth.com

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Adjoint administratif

Division des permis et de la sécurité routière
Ministère des Transports — Yellowknife, TNO

Le traitement initial est de 23,14 $ l'heure (soit environ 45 276 $ par année), auquel s'ajoute une allocation de vie dans le Nord de 2 302 $. La vérification du casier judiciaire est une condition préalable à cet emploi. Exigences : diplôme d'études secondaires, formation post-secondaire en secrétariat et organisation de bureau ainsi que trois années d'expérience connexe.

Nº du concours : 05-31-2566AC-0003 Date limite : le 15 avril 2005

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante : Ministère des Transports, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 2e étage, Lahm Ridge Tower, C.P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Fax : (867) 873-0283; courriel : dotjobs@gov.nt.ca

Superviseur, Centre de services du Tli Cho

Secrétariat du Conseil de gestion financière — Rae-Edzo, TNO

Le traitement initial est de 34,73 $ l'heure (soit environ 67 723 $ par année), auquel s'ajoute une allocation de vie dans le Nord de 3 546 $.

Nº du concours : 13-2005-3-0003 **Date limite** : le 19 avril 2005

Chef du Centre de services des ressources humaines du Deh Cho

Secrétariat du Conseil de gestion financière — Fort Simpson, TNO

Le traitement initial est de 39,04 $ l'heure (soit environ 76 128 $ par année), auquel s'ajoute une allocation de vie dans le Nord de 6 150 $.

Nº du concours : 13-2005-1-0003 **Date limite** : le 19 avril 2005

Adjoint, Service des ressources humaines

Secrétariat du Conseil de gestion financière — Norman Wells, TNO

Le traitement initial est de 23,87 $ l'heure (soit environ 46 546 $ par année), auquel s'ajoute une allocation de vie dans le Nord de 9 770 $.

Nº du concours : 13-2005-17-0003 **Date limite** : le 19 avril 2005

Analyste en matière d'emploi

Division des relations avec les employés
Secrétariat du Conseil de gestion financière — Yellowknife, TNO

Le traitement initial est de 67 724 $ par année, auquel s'ajoute une allocation de vie dans le Nord de 2 302 $.

Nº du concours : 13-2581-0003 **Date limite** : le 29 avril 2005

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante : Section des ressources humaines, Ministère de l'Exécutif, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 3e étage, Édifice Laing, 5003 - 49e Rue, C.P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Téléphone (pour la description de travail des postes) : (867) 873-7148; fax : (867) 873-0110; courriel : hr-exec@gov.nt.ca

Agent administratif attaché au tribunal

Ministère de la Justice — Inuvik, TNO

Le traitement initial est de 24,62 $ l'heure, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 8 552 $. La vérification du casier judiciaire est une condition préalable à cet emploi.

Nº du concours : 2572CA/05-0003 **Date limite** : le 22 avril 2005

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante : Ressources humaines, Ministère de la Justice, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Téléphone : (867) 873-7616; fax : (867) 873-0436; courriel : justice_employment@gov.nt.ca

Adjoint administratif

Ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation — Rae, TNO

Le traitement est actuellement à l'étude. En sus du traitement, l'employeur versera une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 546 $.

Nº du concours : 002549-0003 **Date limite** : le 22 avril 2005

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante : Agent stagiaire des services ministériels, Ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, Rez-de-chaussée, Édifice Joe Tobie, 5020-48e Rue, C.P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Téléphone : (867) 766-5100; fax : (867) 873-0423; courriel : nsece-hr@gov.nt.ca

Infirmière en santé communautaire,

Programme de développement
Administration des services de santé et des services sociaux de Yellowknife — Yellowknife, TNO

(Poste de perfectionnement à durée déterminée de deux ans)

Le traitement initial est de 34,73 $ l'heure (soit environ 65 793 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 302 $.

Nº du concours : 49-002567DW-0003 **Date limite** : le 15 avril 2005

Épidémiologiste - Surveillance des maladies chroniques

Division de la santé de la population
Ministère de la Santé et des Services sociaux — Yellowknife, TNO

Le traitement initial est de 36,13 $ l'heure (soit environ 70 454 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 302 $.

Nº du concours : 49-002574TG-0003 **Date limite** : le 22 avril 2005

Adjoint administratif

Division de l'administration des services de santé
Ministère de la Santé et des Services sociaux — Inuvik, TNO

(Nous prendrons en considération les demandes d'affectation provisoire)

Le traitement initial est de 23,14 $ l'heure (soit environ 45 123 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 8 552 $.

Nº du concours : 49-002573TG-0003 **Date limite** : le 22 avril 2005

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante : Chef des ressources humaines, Ministère de la Santé et des Services sociaux, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 8e étage, Centre Square Tower, C.P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Téléphone : (867) 920-8637; fax : (867) 873-0281.

Secrétaire de directeur

Ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation — Yellowknife, TNO

Le traitement initial est de 23,14 $ l'heure (soit environ 45 123 $ par année), auquel s'ajoute une allocation de vie dans le Nord de 2 302 $.

Nº du concours : 71-2577CM-0003 **Date limite** : le 22 avril 2005

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante : Ressources humaines, Ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 3e étage, Lahm Ridge Tower, C.P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Téléphone : (867) 920-6221; fax : (867) 873-0115; courriel : ece_hr@gov.nt.ca

- *Sauf indication contraire, l'anglais est la langue de travail des présent postes.*
- *L'employeur préconise un programme d'action positive – Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du Programme d'action positive les candidat(e)s doivent clairement en établir leur admissibilité.*



Bientôt à l'affiche du Ciné-Club

Le bon, la belle et le gratteux



Batiste W. Foisy

Commençons tout de suite par une annonce d'intérêt public : le Ciné-Club déménage ses pénates. Exit la rotonde de l'école Allain St-Cyr. Désormais, c'est à l'Association franco-culturelle de Yellowknife qu'ont lieu les projections.

Le coordonnateur su Service d'alphabétisation en français, Martin Dubeau, qui est par le fait même l'homme derrière le Ciné-Club, explique que la salle était trop grande et qu'il y a des divans mous dans le local de l'Asso. Selon une source généralement désinformée, Martin a dû remplir neuf caisses de formulaires roses pour obtenir l'approbation du président de l'Association.



Toujours est-il que toutefois donc, c'est avec le plus gros *hit* de l'histoire du cinéma Québécois, *Séraphin : un homme et son péché,* que s'ouvre cette nouvelle série de films.



Ce drame de Charles Binamé (*La beauté de Pandore*) nous plonge dans l'univers des dizaines de fois revisité du romancier Claude-Henri Grignon. Mais n'allez pas croire qu'il s'agit d'une copie des Belles Histoires des Pays-d'en-Haut. Loin s'en faut. Même si Séraphin Poudrier (Pierre Lebeau) conserve son inévitable patois « viande à chien », la vision de Binamé n'a rien a voir avec la série rose bonbon longtemps diffusée à Radio-Canada. Fausse-couche, avortement maison, sexualité brutale, viol, maladie vénérienne, suicide par pendaison, ça brasse pas mal fort à Sainte-Adèle.

Dans ce petit village de campagne dominé par un avaricieux compulsif les élites intriguent, les petites gens subissent et les objets jouent un rôle déterminant, pièce de monnaie, couteau, médaillon, confitures…

Dans la réalité cruelle du Québec du curé Labelle, on redécouvre avec stupeur l'histoire cruelle de Donalda (Karine Vanasse) et de son bel Alexis (Roy Dupuis).

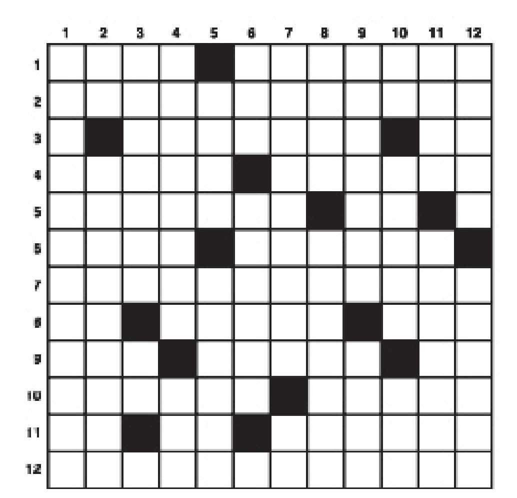
Séraphin : un homme et son péché sera projeté le 20 avril, à l'Association franco-culturelle de Yellowknife. C'est gratuit.



X MOTS CROISÉS

Les mots croisés de chez nous

PROBLÈME NO 851



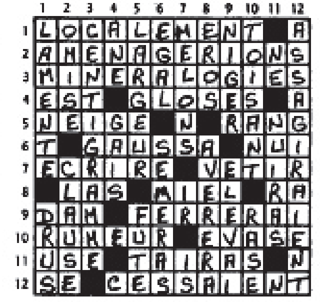
HORIZONTALEMENT

1- On déballe les cadeaux au cours de cette nuit. – On les trouve sous le sapin de Noël.
2- Responsabilité.
3- Se servit de. – Anik Rousseau.
4- Exprimé par l'écriture. – Elle est blanche ou verte cette crème.
5- Elle est propre au lion. – Démonstratif.
6- Prénom féminin. – L'oreille en est un.
7- Enfermerions.
8- Monique Dansereau. – Équilibrée, normale. – Dévêtue.
9- Légumineuse. – Elles produisent dans notre corps les globules rouges. – Marcel Nadeau.
10- Filets coniques pour la pêche. – Cérémonies des cultes.
11- Thérèse Imbeault. – Conjonction. – Support fixé à un mur pour suspendre des vêtements.
12- Achèteras quelqu'un.

VERTICALEMENT

1- Actions de rendre une surface horizontale et plane.
2- Odette Marchand. – Entourerait.
3- Rendons pur. – Doublée.
4- Tourmentées par des espiègleries. – Pièce de bois où s'emboîte le soc de la charrue.
5- Gamin de Paris. – Qualité de ce qui est exceptionnel.
6- Épaississement de la peau. – Machines hydrauliques.
7- Détériorèrent. – Paule Drolet.
8- Prétende, exprime par la parole. – Garnirai un bâtiment de son mât, de ses voiles, etc.
9- Me jetai impétueusement. – Paysage.
10- Possède. – Bout d'une pièce de bois qui entre dans la mortaise. – Trois fois.
11- Salt Lake City est la capitale de cet état américain. – Nomma l'un à la suite de l'autre.
12- Vin blanc d'Espagne. – Raisonnables.

RÉPONSE DU NO 850





SEMAINE DU 17 AU 24 AVRIL 2005

ANNIVERSAIRES :
19 avril GILLES PELLERIN (Bélier-Chat)
20 avril RYAN O'NEIL (Bélier-Serpent)



BÉLIER
La planète Jupiter vous apporte des opportunités de chance. Vous commencez à mieux vivre. Tout vous apparaît meilleur. Continuez.



TAUREAU
Vous avez un grand bonheur intérieur à vivre. Vous savez comment agir pour que tout se passe très bien. Vous commencez un cycle de grandes améliorations dans tout.



GÉMEAUX
Vous pouvez présentement faire confiance à votre intuition. Vous êtes apte à faire les choses avec bonheur. Vous savez ce qui peut vous rendre heureux.



CANCER
Vous êtes capable de très bien discerner ce qui est valable de ce qui ne l'est pas. Vous savez comprendre les choses avec harmonie. Ne vous éloignez pas de ceux qui vous aiment.



LION
Vous pouvez présentement vous mettre en valeur. Vous avez beaucoup de force morale. Vous évaluez tout à partir de votre capacité de travail.



VIERGE
Vous avez beaucoup à apprendre en peu de temps. Vous êtes sur le point de faire de grands projets. Tout peut vous réussir. Ayez confiance.



BALANCE
Vous allez vers des situations où vous serez très bien compris. On a confiance en vous. Vous en ressentez de grands bienfaits.



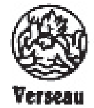
SCORPION
Vous pouvez présentement faire en sorte que tout prenne beaucoup d'importance. Vous avez la capacité de très bien discerner ce qui est valable de ce qui ne l'est pas.



SAGITTAIRE
Vous avez beaucoup de choses à dire en peu de mots. Vous évoluez vers des situations où vous serez heureux. Vous aurez des choses importantes à comprendre.



CAPRICORNE
Vous avez présentement besoin d'être sûr de vos amis. Vous accordez de la valeur à ce qui est grand. Cela vous comble moralement.



VERSEAU
Vous pouvez très bien analyser plusieurs choses au plan matériel. Cependant, cela ne vous comble pas au plan intérieur.



POISSONS
Vous avez besoin d'aller vers ce qui est formidable pour vous. Vous ne voulez pas vous laisser impressionner par des choses sans valeur. Cela est important.